

DÉLIBÉRATION

Du Conseil d'Administration

De l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes (ENSCR)

Séance du jeudi 3 juillet 2025

Délibération n° 2025-07-03

Point 3.3 - Nombre de places offertes au recrutement en cycle Ingénieur à la rentrée 2026

Vu le Code de l'Education,
Vu le décret n° 86-640 du 14 mars 1986, modifié, fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de certaines écoles d'ingénieur,
Vu le règlement de scolarité de l'ENSCR,

Les administrateurs sont invités à se prononcer sur le nombre de places offertes au recrutement en cycle Ingénieur en 1^{ère} année de cycle ingénieur et en 2^{ème} année de cycle ingénieur, selon les filières de recrutement pour 2026.

Le nombre de places proposé en 1^{ère} année de cycle ingénieur est de 93 places.
Le nombre de places proposé en 2^{ème} année de cycle ingénieur est de 9 places.

Le nombre de places offertes au recrutement en cycle Ingénieur à la rentrée 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés

Membres composant le conseil : 24

Membres en exercice : 24

Quorum : 13

Membres présents ou représentés : 21

Présents : 18

Représentés : 3

Votes :

Refus de participer au vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Visa de la présidente
Patricia FOMPEYRINE



Délibération adoptée

Document(s) en annexe au présent extrait :
Extrait envoyé au Recteur Chancelier des Universités le

